



Téléphone : 02 54 49 10 37
Télécopie : 02.54.49.10.48

Adresse du stage: **Réseau Fanchette**
11, route de Châteauroux
PRUNIERS -36120

Calendrier des événements

INTERVENTIONS EXTERIEURES (Base –assurée) n'est que l'annexe au programme

DATES /Heures	Associations	Thèmes
Mardi 25 Juin L'ORIGINE	- Autisme et environnement (Film) - Asso France - Burkina - Raad Dialla	<i>Levi -STRAUSS à FERDINAND DELIGNY</i> <i>Origines et éducation</i>
Mercredi 26 Juin T. l. j LE CORPS	- EXPRESSION AU QUOTIDIEN Yves PERON & Philippe LAFABRIE - Formation de l'acteur	<i>Voyeur ou acteur, dans les situations déconcertantes, contenir, réguler, détourner Gérer son corps</i>
Jeudi 27 Juin DE LA PROJECTION	- Marionnette et Thérapie Alain GUILLEMIN - CRA - Claude SIGALA (Film)	<i>Appropriation et, moving de l'objet à soi..</i> <i>Les lieux de vie, la Prise de Risques</i>
Vendredi 28 Juin AM & Soirée LE VIVRE AVEC	J'Is - gérer la violence Jis - J. DHAENE PRO AID autisme- Pierre TOUREILLE Asso.un petit vélo dans la tête- Leon	<i>Affirmation et frustrations</i> <i>L'attente des familles.....</i> <i>Cyclo-tourisme, un sport mécanique....</i>
Samedi 29 Juin L'AUTISME Qu'en dire	- PERSONIMAGE - Françoise NOURRY - GRAP - Dr. Michel GAYDA	<i>L'atelier en échec.....</i> <i>Anxiété manifestation chez l'un et chez l'autre....</i>
Dimanche 30 Juin L'INNOVATION	Asso J'imaginerais - Thomas Audissergue Loi cadre et réglementation - J'Is— RD	L'accès à la culture La responsabilité
Lundi 1 Juillet LE RYTHME	-Musiciens à l'Ecole Catherine PERRIER - Structure Sonore et Pédagogie- G.BAO	<i>Ethno-folk, pourquoi c'est qu'on danse ?</i> <i>....Musique vibro -Tactille,</i>
Mardi 2 Juillet	• Les besoins de l'enfant –J'Is— RD • Bilan du stage	<i>Retour des participants</i>

Stage du 25 juin au 2 juillet est indispensable aux nouveaux animateurs et à ceux qui n'ont jamais fait ce stage, comme devient indispensable un contrat de fréquence de trois séjours/an, quelle qu'en soit la durée (AG 21/03/99)

Les inscriptions à deux sessions non consécutives cet été sont nécessaires pour mettre en application ce stage. Par contre, nous avons la certitude maintenant de son utilité- les autorités judiciaires s'attachent à ce que vous ayez fait ce stage - il devient donc incontournable pour votre tranquillité. Votre participation est réduite aux frais d'hébergement et de transport durant les six jours, **Soit une caution de 100€ = 2 jours sur la période validée** (reste **350€** à la charge des familles des enfants - d'où l'amortissement nécessaire pour elle, comme pour vous).

Le stage se déroule comme avec des enfants présents, mêmes conduites, même contrat.

Vous remettez un chèque de (100€) lors du stage (ordre J'Is), il vous est rendu en déduction de votre paye en fin de séjours. Les anciens animateurs qui ont déjà fait ce stage et qui sont susceptibles de prendre des responsabilités durant l'été (n+1) sont invités à devenir instructeurs de stage, ils sont rémunérés. Vous signez un Contrat d'Engagement Educatif « *l'autisme n'est pas un job, l'autisme est une cause* », il faut s'armer avant d'affronter ces séjours, c'est le but du stage.

ATTENTION A VOS HEURES DE SOMMEIL, CE STAGE EST TRÈS INTENSIF
TOUTES CES DISPOSITIONS RELÈVENT LA QUALITÉ DES SÉJOURS À VENIR